

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 16 juin 2022

Données sensibles SINP Faune Hauts-de-France : reptiles et amphibiens

Rappel du contexte

Les impacts d'aménagements sur la biodiversité résultent souvent d'une méconnaissance de la localisation du patrimoine naturel ainsi que des liens fonctionnels entre les différents habitats d'espèces nécessaires au bon accomplissement de leur cycle biologique. Il est ainsi considéré d'intérêt général de communiquer sur les sites abritant des éléments remarquables et, plus généralement, de diffuser les données de biodiversité pour qu'elles puissent être utilisées dans les dispositifs de conservation, pour la recherche et l'information du public. En particulier, le guide élaboré par le CGDD (« Guide pour la mise en œuvre de l'évitement » rédigé en mai 2021) demande que les mesures d'évitement soient définies en priorité sur la base des documents de planification (plans, programmes, classements écologiques...) qui sont déjà le résultat d'une concertation locale ou régionale et d'une bonne prise en compte des enjeux globaux (environnementaux, socio-économiques et politiques).

Les données sensibles constituent cependant une exception bien encadrée. La notion est définie dans le cadre du SINP, en référence à l'article L.124-4 du code de l'environnement : **ce sont des données qui ne doivent pas être largement diffusées pour éviter de porter atteintes aux éléments qu'elles concernent.**

Conformément aux préconisations du groupe de travail national « SINP données sensibles » et du Guide technique « Définition et gestion des données sensibles sur la nature dans le cadre du SINP » d'avril 2014 mis à jour en 2022 (<https://sinp.naturefrance.fr/documentation-sensibilite/>), il est prévu que les listes régionales de données sensibles soient validées par le CSRPN puis soumis à l'avis de l'UMS patronat avant prise d'un arrêté préfectoral.

La DREAL en lien avec l'animatrice régionale a réalisé la feuille de route SINP des données sensibles issue du guide méthodologique nationale et mandaté les plates-formes Flore et Faune pour travailler sur les listes de données sensibles.

Le travail de présentation au CSRPN a été réalisée en 2 étapes : juin 2022 pour les groupes oiseaux/reptiles-amphibiens/mammifères puis décembre 2022 pour les groupes des invertébrés.

En amont de la sollicitation du CSRPN, les travaux et propositions des groupes d'experts ont été soumis à un pré avis de l'UMS patronat qui a été présenté en séance.

La liste proposée ainsi que son niveau de floutage a fait l'objet d'une remarque lors du pré-avis de l'UMS patronat :

* La Grenouille des champs ne satisfait pas simultanément aux 3 critères de la méthodologie d'évaluation. En effet, l'espèce n'est pas considérée comme attractive, donc avec un risque de perturbation limité. Patronat propose de la considérer comme non sensible.

Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France

L'avis des membres du CSRPN est favorable sur les listes présentées ainsi que sur la conduite des travaux menée conformément au guide technique national sur les données sensibles.

L'avis du CSRPN sur les listes proposées est favorable en intégrant la remarque émise par patronat concernant la Grenouille des champs qui doit être considérée comme non sensible conformément à l'application des critères de la méthodologie nationale. Aucune autre remarque n'est faite par les membres du CSRPN sur le reste des propositions.

Par ailleurs, cet avis est assujetti des recommandations suivantes :

- Poursuivre une réflexion infrarégionale et interrégionale afin de garantir les éventuels effets négatifs de reports de pression sur les territoires non floutés.
- Besoin de mettre en place un suivi rigoureux afin d'évaluer les effets positifs ou négatifs des « floutages » de données sensibles dans le cadre de la politique de conservation des espèces

considérées et/ou de leur prise en compte dans les projets d'aménagements en dissociant en particulier l'approche entre espèces protégées et non protégées.

Fait à Amiens
le 26/06/2023

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Spinelli', written over a horizontal line.

Franck SPINELLI